



Sous la présidence de Mme Sophie BENEZIT, Vice-Présidente déléguée à la Culture, au Patrimoine et à l'Alimentation, et de Mme Bernadette RESCHE, conseillère communautaire déléguée à la Lecture publique et aux Structures muséales, représentant Mme Céline CHARRIAUD, la commission intercommunale Culture et Patrimoine s'est déroulée en salle des Conférences du Village d'entreprises, le jeudi 10 juin 2021 à partir de 16 heures. Les membres titulaires de la commission Culture et Patrimoine étaient conviés à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 1^{er} juin 2021, l'ordre du jour concernait :

- Elaboration du projet de territoire : avis de la commission sur les fiches projets :
 - ✓ de maîtrise d'ouvrage communautaire,
 - ✓ et de maîtrise d'ouvrage communale.

Les membres présents et excusés sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (ANNEXE 1). Le support de présentation amendé est annexé au présent compte-rendu (ANNEXE 2).

Elaboration du Projet de territoire

Les fiches-projets suivantes sont présentées, échangées et soumises à l'avis des membres présents de la Commission « Culture et Patrimoine » :

⇒ Au titre de l'**Axe 1** : Une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

Et de l'**Objectif 1.5** : Consolider l'offre de services (santé, services publics, services éducatifs, culturels...) en lien avec le futur schéma de services marchands et non marchands, et permettre la réalisation d'équipements structurants de qualité afin de répondre aux besoins des habitants sur l'ensemble du territoire

- la Fiche-projet Projet communal « Création d'une salle culturelle à Grizols » : portée par la commune de Saint-Georges pour un coût prévisionnel de 109 500 € HT dans un calendrier 2022-23 ;

Les membres présents de la commission prennent bonne note dudit projet.



⇒ Au titre de l'**Axe 3** : Une politique touristique attractive, appuyée sur une richesse naturelle, patrimoniale et culturelle exceptionnelle

Et de l'**Objectif 3.1** : Préserver, valoriser et développer le site des gorges de la Truyère, site identitaire et emblématique du territoire

- la Fiche-projet Projet communautaire « Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action de l'Opération Grand Site (OGS) Garabit – Vallée de la Truyère » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2021-2026 ;

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;



- la Fiche-projet Projet communautaire « Porter la candidature du Viaduc de Garabit au classement au patrimoine mondial » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 141 000 € HT dans un calendrier 2021-2026 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Collecter et valoriser la mémoire de la création de la retenue d'eau de Grandval » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 31 500 € HT dans un calendrier 2021-2023 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté.

Les membres présents de la commission prennent bonne note des projets supracommunaux et communaux suivants :

- la Fiche-projet Projet supracommunautaire « Améliorer l'accueil du public pour la valorisation des sites touristiques de la vallée de la Truyère » : portée par le Syndicat mixte des lacs de Garabit Grandval pour un coût prévisionnel de 50 000 € HT dans un calendrier 2021-2022 ;

- la Fiche-projet Projet communal « Installer des tables de lecture sur le site classé de la commune d'Alleuze » : portée par la commune d'Alleuze pour un coût prévisionnel de 52 840 € HT dans un calendrier 2023 ;

- la Fiche-projet Projet communal « Pratiquer le pastoralisme sur le site du château d'Alleuze » : portée par la commune d'Alleuze pour un coût prévisionnel de 25 000 € HT dans un calendrier 2023 ;

- la Fiche-projet Projet communal « Réhabiliter la Maison Roudil » : portée par la commune de Chaliers pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2021-2026 ;

- la Fiche-projet Projet communal « Mettre en valeur les jardins terrasses » : portée par la commune de Chaliers pour un coût prévisionnel de 137 500 € HT dans un calendrier 2022-2026 ;

- la Fiche-projet Projet communal « Créer des sentiers de randonnée à proximité de la retenue de Grandval » : portée par la commune de Val-d'arcomie pour un coût prévisionnel de 80 000 € HT dans un calendrier 2021-2023.



Et de l'**Objectif 3.3** : Affirmer le positionnement de Saint-Flour en tant que carrefour touristique, culturel et patrimonial

- la Fiche-projet Projet communautaire « Aménager l'ancienne prison, place d'Armes à Saint-Flour via une scénographie pour une interprétation du paysage en lien avec le Ciap » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 115 000 € HT dans un calendrier 2022-2024 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Conservatoire : Aménager l'intérieur de l'établissement d'enseignement » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 45 000 € HT dans un calendrier 2021-2022 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Conservatoire : Aménager l'extérieur de l'établissement d'enseignement (théâtre de verdure) » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2025 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté.

Les membres présents de la commission prennent bonne note du projet communal suivant :

- la Fiche-projet Projet communal « Mise en œuvre du projet scientifique et culturel du musée de la Haute Auvergne » : portée par la commune de Saint-Flour pour un coût prévisionnel de 190 000 € HT dans un calendrier 2020-2030.



Et de l'**Objectif 3.4** : Préserver et valoriser la dimension patrimoniale du territoire, qu'elle soit naturelle, culturelle, avec ses sites phares, ses valeurs, son identité :

- la Fiche-projet Projet communautaire « Animer et mettre en œuvre l'extension du label Pays d'art et d'histoire 2^{ème} phase » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 17 500 € HT / an dans un calendrier 2022-2026 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Créer un pôle de conservation des Musées de France » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 6 300 € HT dans un calendrier 2021-2026 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Définir un nouveau plan de développement de l'Ecomusée de Margeride par une étude de positionnement » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 22 700 € HT dans un calendrier 2021-2022 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Renouveler ou réactualiser le Projet Scientifique et Culturel (PSC) de l'Ecomusée de Margeride » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 33 000 € HT dans un calendrier 2022-2023 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Restaurer et valoriser la Tour du Jardin de Saint-Martin de l'Ecomusée de Margeride » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 650 000 € HT dans un calendrier 2022-2026 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Valoriser le site de Rissergues et l'espace d'exposition de Malbo » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 144 446 € HT dans un calendrier 2022-2026 : Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté ;

- la Fiche-projet Projet communautaire « Développer la Culture mémorielle / Les lieux de mémoire de la Résistance sur le territoire de Saint-Flour Communauté, de nouveaux enjeux culturels et touristiques » : portée par Saint-Flour Communauté pour un coût prévisionnel de 81 500 € HT dans un calendrier 2021-2023 :

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable à l'intégration dudit projet au projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté.

Les membres présents de la commission prennent bonne note des projets communaux suivants :

- la Fiche-projet Projet communal « Aménagement du site touristique du Sailhant » : portée par la commune d'Andelat pour un coût prévisionnel de 25 000 € HT dans un calendrier 2022-2023 ;

- la Fiche-projet Projet communal « Rénovation du four d'Orceyrettes » : portée par la commune d'Anglards-de-Saint-Flour pour un coût prévisionnel de 13 500 € HT dans un calendrier 2021 ;

- la Fiche-projet Projet communal « Valorisation de la Vallée du Brezons – aménagement du point de vue de Vidèche (phase 2) » : portée par la commune de Brezons pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2021-2022 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Restaurer le petit patrimoine de la commune de Brezons dans la perspective de maintenir l'identité culturelle des lieux et dans une démarche d'attractivité touristique » : portée par la commune de Brezons pour un coût prévisionnel de 30 000 € HT dans un calendrier 2021-2026 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Rénovation du four communal et reprise de la toiture en pierre de lauze » : portée par la commune des Deux-Verges pour un coût prévisionnel de 26 330 € HT dans un calendrier 2021 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Rénovation du petit patrimoine : fontaine, reprise du mur d'entourage de la cour d'école et la mairie » : portée par la commune de La Trinitat pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2021-2026 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Accès au site du point de vue du Rocher » : portée par la commune de Lastic pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2022 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Mise en valeur du patrimoine » : portée par la commune des Ternes pour un coût prévisionnel à définir ;
- la Fiche-projet Projet communal « Aménagement du terrain autour de la cascade » : portée par la commune de Malbo pour un coût prévisionnel de 15 000 € HT dans un calendrier 2022-2023 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Mise en valeur du patrimoine communal bâti » : portée par la commune de Maurines pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2021 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Rénovation de la toiture de l'église – charpente et couverture » : portée par la commune de Mentières pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2023 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Aménagement d'un point d'intérêt interprétant le patrimoine naturel » : portée par la commune de Montchamp pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2022 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Promotion du patrimoine culturel de la commune » : portée par la commune de Neuvéglise-sur-Truyère pour un coût prévisionnel de 13 789 € HT dans un calendrier 2021-2022 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Restauration de l'église Saint-Pierre de Lavastrie » : portée par la commune de Neuvéglise-sur-Truyère pour un coût prévisionnel de 262 675 € HT dans un calendrier 2023-2024 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Rénovation petit patrimoine » : portée par la commune de Paulhac pour un coût prévisionnel de 65 000 € HT dans un calendrier 2022-2026 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Aménagement du bourg » : portée par la commune de Paulhac pour un coût prévisionnel de 300 000 € HT dans un calendrier 2022-2026 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Aménagement de bourg – cœur de village » : portée par la commune de Roffiac pour un coût prévisionnel à définir dans un calendrier 2022-2024 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Rénovation petit patrimoine » : portée par la commune de Talizat pour un coût prévisionnel de 100 000 € HT dans un calendrier 2021-2026 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Aménager, préserver et valoriser le bois des Fraux pour un accueil touristique adapté » : portée par la commune de Valuégols pour un coût prévisionnel de 130 000 € HT dans un calendrier 2023 ;
- la Fiche-projet Projet communal « Rénover le patrimoine communal, vernaculaire, fours, église etc... » : portée par la commune de Valuégols pour un coût prévisionnel à définir.

SYNTHESE : Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté, les élus de la commission « Culture et Patrimoine » ont émis un avis favorable pour retenir 13 fiches-projets portées par la communauté de communes sous une thématique culturelle et patrimoniale. Ils ont pris connaissance de 27 fiches-projets portées par des communes du territoire et 1 fiche-projet portée par une structure supracommunautaire qui seront intégrés au Projet de territoire de la commune de communes afin de disposer d'une vue globale des projets, enjeux et développements du territoire communautaire.

A Saint-Flour, le 24 juin 2021,

La Vice-Présidente

Sophie BENEZIT

Liste des annexes :



Annexe 1 : Feuille de présence

Annexe 2 : Document de présentation diffusé lors de la commission et amendé de fiches-projets complémentaires

